

Présents : Michel Thiry, Paul Groos, André Samu (groupe PARLUX)

Excusé : Jean-Marie Fivet (CP LUX)

Appel à candidatures ⁽¹⁾

POINTS DEBATTUS P.V. de la dernière réunion : Approuvé à l'unanimité.

• **Correspondances**

1. AWBB : demande des départements pour compléter leur commission.
 - Haut Niveau : Jean-Marie Fivet
 - Commission Financière : Samu André
 - Egalité des chances : Samu André
 - Détections et Sélections Jeunes : Luc HeninLe groupe n'oppose aucune restriction à ces candidatures
- Michel Collard sollicite le groupe pour trouver un candidat médecin pouvant rejoindre le département « Prévention et suivi médical. » Notre président a pris contact avec l'ancien président de Bertrix, sans réponse à ce jour.
2. CLUBS
 - 2502 (Licences saison 2011-2012) : réponse fournie par André Samu.
 - 1907 (Qualification des joueurs – de 21 ans) : réponse fournie par Paul Groos
 - 1500 (Qualification joueurs - têtes brûlées) : voir décision de l'assemblée provinciale Mai 2011
3. COMITE PROVINCIAL : le CP soumet au groupe une réclamation du 2566 (qualification joueurs, non repris sur PC 53 : application du PC16 point 7 paragraphe 3. Le groupe fait remarquer la négligence des arbitres quant à leur devoir de contrôler les documents avant chaque rencontre et regrette les conséquences dues à leur manquement.
4. MEMBRES : Néant
5. Club(s) en retard de paiement : aucun club concerné.

• **Echanges de point de vue**

1. Recherche d'une idée pour mieux informer les clubs.
Une information complémentaire sera placée sur le site.

• **Commentaires sur les PV des réunions (CDA, législatives et autres provinces)**

1. **Commission Législative** (Paul Groos) : Réunion prévue le 21/09 à Bruxelles.
2. **Commission Financière** (André Samu) : Pas de réunion programmée
3. **Conseil d'Administration** : Mme Dominique Doyen est chargée des relations avec notre province.
4. **FRBB** (Assemblée Générale) : réunion prévue le 22 septembre, surtout aspect budgétaire.
M. Thiry assistera à cette séance
5. **Autres** :
 - Egalité des Chances (commentaires de la réunion du 28 juin 2011)
 - Question soumise au Groupe : Quel est votre interprétation de la mixité ?
La mixité concerne uniquement une équipe composée de sexes différents et acceptée jusqu'à un certain âge (catégorie pupilles) ; une équipe composée uniquement de filles et évoluant dans un championnat garçons n'est pas considérée, par le groupe, comme de la mixité.

• **Divers**

1. Le groupe souhaite avoir des informations concernant le projet compétition U12 énoncé par le DT, Raphaël Obsomer, à la Commission Législative lors de la saison écoulée et devant être présenté cette saison.

• Réunion clôturée à 20h15

Prochaine réunion : A définir en fonction des besoins de l'actualité.

Pour le groupe des Parlementaires du Luxembourg : le Secrétaire, André SAMU
Tél. 063 45 67 97 | G.S.M : 0476 40 8318 | E-Mail : samu-andre@skynet.be

⁽¹⁾ Le groupe PARLUX maintient son appel à candidature pour remplir une fonction au sein du Groupe en conformité aux tâches et compétence fixé par le PA 49 Bis. Le président du groupe reste à disposition des éventuels candidats pour renseigner tout complément d'information sur cette fonction.